Compte rendu du CTS PLS du 18 Décembre 2020

Aujourd'hui, se tenait le CTS du CP PLS, **Force Ouvrière** a répondu présent comme à son habitude privilégiant le dialogue social et le débat constructif, nous ne pouvons que regretter que l'ensemble des représentants de l'établissement n'ai pas siégé pour une sombre histoire de convocation.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour et nous n'avons pas manqué de faire valoir vos droits sur chacun d'entre eux.

Le premier a concerné la crise sanitaire :

À partir du 11 janvier chaque détenu sera doté de masques lavables ainsi que de filets nominatifs, leurs lavages sera pris en charge par l'auxiliaire d'étage, en utilisant les machines à laver situées sur les étages.
A ce jour, 2 agents sont positifs, nous avons pu constater que sur la 2ème vague, nous avons réussi à limiter la casse en termes d'agent malade.
Pour le moment aucune information n'a été donnée au chef d'établissement concernant une hypothétique campagne de vaccination que ce soit chez les personnes détenues ou chez les personnels.

Le second point a concerné la violence :

Le chef d'établissement nous a fait part que son projet pour 2021 serait le combat de la violence au sein de la détention. Il nous indique qu'il va pouvoir mieux se consacrer à cette cause sur l'année 2021 puisqu'un 6ème poste de direction sera créé pour cette nouvelle année. Il est en attente de financement pour proposer un plan d'action ambitieux, nous lui avons fait part de notre volonté de nous associer au maximum contre la lutte de la violence au sein de la détention. Nous avons également proposé de réitérer les cours de boxe en association avec la police et le RAID.
Nous avons alerté sur les difficultés récurrentes qu'avaient nos collègues lors de leur dépôt de plaintes et du suivi de celles-ci. En effet, des difficultés se posent avec le commissariat du 14e arrondissement en ce qui concerne les UMJ (les Unités Médico Judiciaires qui établissent légalement les ITT) qui ne sont que très peu souvent proposées aux collègues. La direction s'est donc engagée à contacter le commissaire du 14e et à améliorer cette situation. Nous avons aussi proposé à la direction qu'une réunion soit organisée entre l'avocate qui défend nos intérêts et les collègues pour donner les bonnes pratiques lors d'un dépôt de plainte et optimiser ainsi les chances de voir aboutir leurs procédures.

Le troisième point a concerné la construction du 55 rue la santé :

En face de l'établissement un nouveau bâtiment au 55 rue de la santé va voir le jour. Y seront installés les nouveaux bureaux médicaux-psy ainsi que des chambres pour les stagiaires et des studios pour du logement d'urgence, un local vélo sécurisé est prévu ainsi qu'une salle de musculation. Les travaux de construction devront démarrer dès septembre 2021 pour une durée évaluée à 15 mois.
D'ailleurs à ce propos la salle de musculation située en détention pour les personnels sera très prochainement ouverte si le Covid le permet, ce n'est qu'une question de temps, la demande de sécurisation de la passerelle étant budgétisée.

Autre point important à l'ordre du jour la volonté pour la direction d'ouvrir le sport le samedi sur la journée :

La direction justifie l'ouverture du sport le samedi par le recrutement d'un 4ème agent au sport. Nous nous sommes opposés à l'ouverture du sport le samedi parce que cela se ferait au détriment des collègues du sport. La direction nous opposent qu'avec 4 personnes au sport la surcharge de travail n'est pas réelle et que c'est dans un souci d'apaisement de la détention, d'équité de traitement en termes d'accès au sport des personnes détenues qu'il ajoute un nouveau créneau « travailleur ». Il est rappelé que nous n'avons pas de terrain de sport extérieur et que la salle de sport est la seule structure d'accueil de la pratique sportive. Nous avons demandé à l'administration de prendre en compte la charge de travail des collègues sur les étages le samedi, étant donné que beaucoup de parloirs sont à envoyer ainsi que les doubles promenades… L'administration a su entendre nos arguments et nous sommes tombés sur un compromis : une ouverture le samedi matin seulement, d'une seule session de sport uniquement pour les détenus classés au service général qui travaillent du lundi au vendredi, ce qui permettra aux collègues qui travaillent au sport de venir qu'un seul samedi sur 4 uniquement le matin tout en générant des heures supplémentaires.
Pendant les questions diverses nous avons évoqué le problème des drones qui devient récurrent sur la structure, le chef d'établissement nous a dit qu'il prenait très au sérieux ce problème et qu'une réponse au niveau de la DI devrait bientôt être apportée.

Le bureau local, le vendredi 18 décembre 2020.

Bureau local Force Ouvrière Pénitentiaire du CP Paris la Santé
Secrétaire Locale : DURIMEL Ingrid
Mail :parislasantefo@gmail.com
Facebook : https://www.facebook.com/fopls